



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Préfet du Lot

Direction départementale
des Territoires du Lot

AVIS AU PUBLIC

Commune d'ESPERE

PROJET DE CREATION D'UN BASSIN DE RETENUE D'EAUX PLUVIALES

PRESCRIPTION D'UNE ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A LA DECLARATION
D'UTILITE PUBLIQUE

Le Préfet du LOT communique :

Le projet de création d'un bassin de retenue d'eaux pluviales sur le territoire de la commune d'Espère au lieu-dit « Laborie » est soumis à une enquête préalable conjointe à la déclaration d'utilité publique sollicitée par la Communauté de communes du Grand Cahors, maître d'ouvrage. Cette enquête portera à la fois sur :

- l'utilité publique du projet de construction d'un bassin d'eaux pluviales
- l'enquête parcellaire.

Cette enquête publique conjointe aura lieu du **samedi 15 septembre 2012 au mardi 2 octobre 2012** inclus à la mairie d'ESPERE.

M. Jean-Louis LASSERRE est désigné en qualité de commissaire-enquêteur par décision du Tribunal administratif de Toulouse en date du 17 juillet 2012.

Le dossier d'enquête de ce projet ainsi que le registre d'enquête, seront déposés à la mairie d'ESPERE, **pendant au moins quinze jours consécutifs, du samedi 15 septembre 2012 au mardi 2 octobre 2012 inclus**, afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat, et consigner ses observations éventuelles sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur en mairie d'ESPERE.

Par ailleurs, le commissaire-enquêteur recevra en personne les observations du public sur ce projet à la mairie d'ESPERE aux dates suivantes :

le samedi 15 septembre 2012 de 9h00 à 12h00

le vendredi 21 septembre 2012 de 14h00 à 17h00

le mardi 2 octobre 2012 de 14h00 à 17h00

Après examen de l'ensemble des observations émises pendant l'enquête, le commissaire-enquêteur rédigera le rapport correspondant et ses conclusions motivées dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête.

Le dossier est également consultable sur le portail internet de la Préfecture du Lot à l'adresse suivante : www.prefecture@lot.gouv.fr

Le 20 août 2012

le Directeur départemental,



Alain TOULLEC